

**Assemblée générale**

Distr. générale
25 novembre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session**Demande d'inscription d'une question additionnelle
à l'ordre du jour de la cinquante-septième session****Année internationale du riz, 2004****Lettre datée du 22 novembre 2002, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
des Philippines auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En application de l'article 15 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de demander l'inscription à l'ordre du jour de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale d'une question intitulée « Année internationale du riz, 2004 ».

En application de l'article 20 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, j'ai joint à la présente lettre un mémoire explicatif (annexe I) accompagnant la demande précitée et un projet de résolution (annexe II).

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de l'Assemblée générale.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Alfonso T. **Yuchengco**



Annexe I

Mémoire explicatif

Année internationale du riz, 2004

L'importance du riz

1. Le riz est un aliment de base pour plus de la moitié de la population mondiale. La consommation annuelle de riz par habitant se situe entre 100 et 240 kilos. Dans la seule Asie, plus de 2 milliards de personnes tirent 60 à 70 % de leur ration calorique du riz. L'importance du riz pour la sécurité alimentaire et la stabilité socioéconomique est donc manifeste.
2. Le riz est de plus en plus apprécié en Afrique et dans les Amériques. Dans les pays à revenu élevé du Proche-Orient, d'Europe et d'Amérique du Nord, on considère que le riz est une denrée saine et savoureuse et sa consommation augmente.
3. On prend progressivement conscience de l'importance du riz non seulement du point de vue nutritionnel mais aussi parce qu'il fait partie intégrante des caractéristiques politiques et sociales de nombreuses sociétés. Les activités liées à la production du riz et postérieures à la récolte fournissent également un emploi à plusieurs centaines de millions de personnes qui se consacrent directement à la production de riz ou aux services d'appui connexes.
4. L'augmentation rapide de la production rizicole ces 30 dernières années a joué un rôle déterminant dans l'amélioration de la sécurité alimentaire mondiale. Il n'en reste pas moins que 800 millions de personnes souffrent encore de carences alimentaires et que la plupart d'entre elles vivent dans des zones tributaires de la production rizicole pour la nourriture, les revenus et les emplois.

La production rizicole : tendances et projections

5. Au début des années 90, plusieurs experts ont mis en garde contre les risques de crise. Le taux de croissance de la production rizicole a ralenti, passant de 2,5 % par an pendant les années 80 à seulement 1,1 % par an au début des années 90, en raison de la lente augmentation des rendements et de l'accroissement limité des régions productrices. On prévoit qu'en 2030, la demande de riz s'élèvera à environ 533 millions de tonnes de riz usiné. Ce chiffre est inférieur aux projections antérieures, mais la production rizicole devra néanmoins augmenter considérablement pour répondre aux besoins futurs. En outre, les projections mondiales relatives à la production rizicole, bien que ne prévoyant pas de déficit, masquent souvent des pénuries aux échelons régional ou national.

Problèmes

6. Plusieurs problèmes nouveaux peuvent empêcher de répondre aux besoins futurs de riz. La stagnation des rendements et le fait que l'accroissement des surfaces cultivées est tributaire de ressources en eau et en sol limitées sont les principaux obstacles à une production rizicole viable. Les préoccupations quant à la qualité nutritive, à l'érosion génétique et à la dégradation de l'environnement imposent de faire des choix plus rigoureux pour ce qui est de la production de riz, notamment dans le cadre d'un engagement international.

7. L'intensification actuelle de la riziculture a causé des dégâts considérables à l'environnement et aux ressources naturelles. On se préoccupe de plus en plus de l'appauvrissement des sols en éléments nutritifs, du déclin des facteurs totaux de productivité (production/intrants) et du fait que les parasites du riz ont désormais des conséquences économiques majeures. L'utilisation excessive de produits agrochimiques a contribué à la pollution des cours d'eau et constitue un risque pour la santé.

8. On s'inquiète également que l'utilisation accrue des variétés à haut rendement, dont la diversité génétique est limitée, contribue à réduire le nombre de variétés du riz. L'utilisation intensive de produits chimiques dans la riziculture a nettement réduit la population végétale et animale, ainsi que les micro-organismes qui prospéraient traditionnellement dans les rizières et les milieux environnants. La biodiversité a donc considérablement diminué.

Problèmes

9. Les problèmes posés par le maintien de la productivité des systèmes de production rizicole – épuisement des ressources naturelles, utilisation des sols aux fins du développement urbain et industriel, pression démographique, érosion de la diversité génétique dans les mécanismes de production rizicole et questions écologiques – sont trop vastes pour être gérés par un pays, par une institution ou par une organisation. Un effort international de grande envergure est donc nécessaire, et pourrait être stimulé par la proclamation, par l'Organisation des Nations Unies, d'une année internationale du riz.

10. Alors que plus de 800 millions de personnes souffrent d'une faim chronique, la proclamation de l'Année internationale du riz en 2004 sensibiliserait le public au rôle important du riz dans la sécurité alimentaire, dans l'atténuation de la pauvreté et dans la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

11. La proclamation de l'Année internationale du riz en 2004 appuierait également les appels lancés en faveur de la promotion d'une action nationale et internationale s'agissant de la production, de la conservation, de la distribution et de la consommation de riz et permettrait d'aborder les questions et problèmes résultant du déclin de la productivité, de l'épuisement des ressources naturelles ainsi que de la diminution de la biodiversité dans les mécanismes actuels de riziculture. Fait plus important, une année internationale du riz appellerait l'attention sur les relations importantes qui existent entre la pauvreté, la sécurité alimentaire, la malnutrition et le riz.

Annexe II

Projet de résolution

Année internationale du riz, 2004

L'Assemblée générale,

Notant que le riz est l'aliment de base de plus de la moitié de la population mondiale,

Affirmant qu'il est nécessaire de faire prendre davantage conscience de la relation existant entre la pauvreté, la sécurité alimentaire, la malnutrition et le riz,

Convaincue que pour assurer la sécurité alimentaire mondiale, atténuer la pauvreté et atteindre les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire, il est essentiel d'axer l'attention mondiale sur le rôle du riz,

Convaincue également que des efforts concertés doivent être consacrés aux problèmes et défis posés par le déclin de la productivité, l'épuisement des ressources naturelles et de l'environnement et la diminution de la diversité biologique dans les systèmes actuels de production rizicole,

1. *Décide* de proclamer l'Année internationale du riz en 2004;
2. *Invite* l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à faciliter la célébration de l'Année internationale du riz, en collaboration avec les gouvernements, le Programme des Nations Unies pour le développement, les centres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et d'autres organismes compétents des Nations Unies ainsi que des organisations non gouvernementales.